

Présentation

par Joseph FAMERÉE

Depuis plusieurs décennies, de nombreuses femmes estiment ne pas être traitées à l'égal des hommes dans les Églises chrétiennes. Elles réclament notamment de pouvoir occuper, elles aussi, des postes de pouvoir et de décision. Certaines catholiques revendiquent plus spécifiquement de pouvoir accéder aux ministères ordonnés (diaconat, presbytérat, épiscopat), l'accès des femmes au ministère pastoral étant aujourd'hui possible dans la plupart des Églises de la Réforme.

Le christianisme serait-il misogyne, ou du moins patriarcal et androcentrique, en ce sens qu'il privilégierait le point de vue masculin censé universel ? La Bible elle-même serait-elle sexiste ? A-t-on pris la mesure des changements sociaux considérables intervenus depuis plus de cent ans dans le rapport homme-femme, et des questions nouvelles ainsi posées aux Églises ? N'y aurait-il pas d'ailleurs un lien direct entre les anthropologies traditionnelles (augustinienne, thomiste) et la place faite aux femmes dans le catholicisme tout spécialement¹, même si cette question continue à se poser à des degrés divers dans toutes les Églises chrétiennes ? L'androcentrisme semble en effet avoir la vie dure en chacune d'entre elles, sans parler des religions non chrétiennes, des cultures et des sociétés.

Ces questions de fond ont suscité le cycle de quatre conférences organisé par la Fondation *Sedes Sapientiae* et la Faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve) en février-mars 2009, et dont le texte est ici offert au lecteur.

Il a semblé qu'il fallait commencer par un état de la question des théologies féministes et des *gender studies* (études du « genre » masculin ou féminin comme construction sociale) en lien avec le rôle des femmes dans les Églises. Où en est-on aujourd'hui ? N'y a-t-il pas un hiatus entre le discours officiel des Églises et leurs pratiques ? Élisabeth Parmentier, professeur à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, s'est acquittée de cette tâche

¹ Dans sa récente somme sur *l'Histoire des chrétiennes. L'autre moitié de l'Évangile* (Montrouge, Bayard, 2008), Élisabeth DUFOURCQ questionne : « enfermée dans un isolement masculin que ni le Christ ni les apôtres n'ont imposé, l'Église catholique n'a-t-elle pas été victime de ses choix ? » (p. 1195). N'est-elle pas « appauvrie d'avoir vécu, pensé, légiféré sans femme depuis si longtemps ? » (p. 1197).

en faisant graviter son propos autour d'une interrogation quelque peu provocante : « Les théologies féministes sont-elles encore un défi pour les Églises ? » En d'autres termes, la problématique féministe s'est-elle émoussée au point de ne plus interpeller des Églises qui l'ont partiellement intégrée ? Ou bien s'est-elle tellement déplacée, voire radicalisée, qu'elle n'a plus grand-chose à voir avec le christianisme ? Outre ce bilan, É. Parmentier évalue les théologies féministes à l'aune de quatre critères : la Bible, Dieu, le Christ, l'Église.

Après ce *status quaestionis* théologique et ecclésial, il s'imposait de remonter dans le temps pour prendre la mesure des changements sociaux et culturels considérables intervenus depuis le XIX^e siècle, grâce à de courageuses pionnières, dans la relation entre homme et femme, et des interpellations que ces mutations adressent aux Églises. C'est en historienne que Marie-Élisabeth Henneau, chargée de cours à l'Université de Liège, a retracé les bouleversements contemporains des rapports hommes-femmes tout au long de la progression lente et difficile, inachevée d'ailleurs, des femmes vers la pleine égalité sociale et juridique avec les hommes, en Belgique plus particulièrement : il faut attendre 1948 pour que les femmes obtiennent le droit de vote aux élections parlementaires ! Le parcours historique évoque aussi les positions ambivalentes de l'Église catholique vis-à-vis des femmes.

Cette œuvre d'inventaire et de mémoire opérée, il fallait revenir à la référence majeure de la réflexion théologique : la Bible, et explorer l'itinéraire qu'elle peut inspirer et soutenir. En dogmaticienne, Anne-Marie Reijnen, professeur à la Faculté de théologie protestante de Bruxelles, s'est demandé comment passer des sexes masculin et féminin (au sens biologique) aux « genres » (comme construction sociale) et, ultimement, au genre humain. Mieux, elle montre comment la différenciation sexuelle requiert un va-et-vient, une dialectique entre le particulier (l'expérience spécifique des deux sexes) et l'universel (le genre humain unique), universalité caractérisée par la voix du for intérieur ou de la « con-science ». Elle balise ce cheminement avec la triple interrogation anthropologique d'Emmanuel Kant : « Que puis-je savoir ? Que dois-je faire ? Que m'est-il permis d'espérer ? » Au cours de l'histoire, l'interprétation chrétienne de la Bible a été vecteur de dystopie comme d'utopie, d'oppression comme d'émancipation. Le reconnaître encourage l'anamnèse des victimes et libère la confiance pour changer tant les idées que les pratiques.

Avançant l'hypothèse d'une corrélation étroite entre les anthropologies dominantes de la Tradition chrétienne occidentale et le statut actuel de la femme dans l'Église catholique, Joseph Famerée, professeur à la Faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve), se propose de revisiter la vision de l'être humain, de la femme plus spécialement, chez Augustin d'Hippone et Thomas d'Aquin : la femme y est subordonnée à

l'homme dans l'ordre de la création², car elle est créée pour aider l'homme à procréer ; elle peut cependant lui devenir équivalente dans l'ordre du salut ou de la résurrection, dont la pleine réalisation ne peut être anticipée que dans la continence sexuelle. C'est cet androcentrisme traditionnel, toujours vivace, sous des formes certes plus subtiles, au sein de l'Église catholique, qu'il faut d'abord extirper, en-deçà de toutes les redistributions structurelles souhaitables des fonctions ecclésiales entre hommes et femmes. Une telle entreprise est le prérequis le plus radical d'un véritable partenariat hommes-femmes dans l'*agapè*, en Église.

Ces quatre exposés, ces quatre points de vue (féminins et masculin, « disciplinaires », « confessionnels »...) offrent de nombreux éléments d'une approche renouvelée, dynamique et stimulante de la place et du rôle des femmes dans les Églises, mais aussi plus largement dans les sociétés humaines.

Joseph FAMERÉE
Professeur à l'Université catholique de Louvain

1

Les théologies féministes sont-elles encore un défi pour les Églises ?

par Élisabeth PARMENTIER

² La subordination de la femme à l'homme est encore une espèce d'évidence culturelle au XVII^e siècle (et le sera encore longtemps), comme le révèle la tirade d'Arnolphe à Agnès, bien plus jeune que lui et dont il convoite de faire son épouse, à l'Acte III de *L'École des femmes* de Molière (v. 699-704) :

« Votre sexe n'est là que pour la dépendance :
Du côté de la barbe est la toute-puissance.
Bien qu'on soit deux moitiés de la société,
Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité :
L'une est moitié suprême, et l'autre subalterne ;
L'une en tout est soumise à l'autre qui gouverne (...) »

Le féminisme sera ici compris comme le principe critique qui est « l'option préférentielle pour les femmes », à laquelle adhéra la « théologie féministe ». Le titre quelque peu ironique part du constat que ces théologies représentèrent à leurs débuts une très radicale remise en question pour l'ensemble de la tradition chrétienne. Que sont-elles devenues ? Ont-elles atteint leur but et comment les Églises ont-elles pu faire face à ce mouvement ?

Le féminisme qui fit son entrée dans la théologie après avoir marqué les sciences humaines, gagna son succès notamment en raison d'une convergence de trois types de mouvements : un mouvement d'émancipation des femmes au sein des Églises (dans les pays anglo-saxons), un mouvement œcuménique insistant sur la formation théologique des femmes, un mouvement sociopolitique de revendication de leurs droits (en Europe). Deux orientations opposées se manifestèrent en même temps : en Europe le féminisme fut expressément anticlérical³. Aux États-Unis par contre, il s'exprima dans les mouvements chrétiens, notamment le mouvement en faveur de l'ordination des femmes, conséquence de Vatican II, et dans la demande d'une plus grande autonomie des religieuses dans les congrégations féminines. Dans ce contexte anglo-saxon l'hostilité contre le judaïsme et le christianisme « patriarcal » des pionnières féministes du XIX^e siècle (notamment protestantes) cédait alors la place à une reconquête positive du christianisme par les femmes. À la même époque (dès les années 1965), en Europe on passait volontairement sous silence toute appartenance au christianisme !

L'importance du mouvement œcuménique

Dès les débuts du Conseil Œcuménique des Églises (COE), les Églises eurent l'intuition (mais sans toujours en tirer les conséquences) que les « questions de femmes » se posent aux hommes comme aux femmes et ce dans toutes les Églises. Déjà la première Assemblée du...

³ Pour la France, cf. Fl. ROCHEFORT, "Contrecarrer ou interroger les religions", dans E. GUBIN *et al.* (Éds), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2004, pp. 347-363.

L'Église catholique et les mouvements féministes : revendications de femmes belges et paroles du Magistère romain

par Marie-Élisabeth HENNEAU

C'est un lieu commun de dire que le christianisme et, plus encore, les institutions qu'il a produites ont forgé les principales argumentations utilisées pour maintenir la femme occidentale dans un rapport de soumission à l'homme et cantonner ses activités tant spirituelles que matérielles dans le domaine privé ou la sphère domestique. Il n'en demeure par moins qu'au cœur de la civilisation chrétienne occidentale, les femmes n'ont cessé de revendiquer et de témoigner un furieux besoin d'exister et que l'autre moitié du genre humain a réagi de mille façons face à ces manifestations de vitalité. Autrement dit, condamnées ou louangées, marginalisées ou légitimées, les femmes occupent une place considérable dans l'histoire du christianisme. Mieux encore, le christianisme a, en partie, favorisé le développement de la conscience féminine et l'implication des femmes dans la société. La mise en relief de ces aspects ne doit en aucun cas minimiser les effets de la présence obligée de la gent masculine auprès des femmes, au sein d'institutions pensées et dirigées presque exclusivement par des hommes, ni les stratégies mises en place par les autorités ecclésiastiques et civiles d'Ancien Régime pour surveiller et souvent contraindre ces femmes dans leurs moindres faits et gestes.

Avec la Révolution française s'ouvre, semble-t-il, une ère nouvelle, qui promeut les droits de l'homme. Sauf que les femmes ne sont manifestement pas des hommes comme les autres. Alors qu'Olympe de Gouges, auteure d'une *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne*, 1791, meurt sur l'échafaud, les sociétés démocratiques issues de la Révolution française vont se construire sur une injustice politique marquée par une forte discrimination sexuelle. À l'horizon : un long cortège d'oppressions et de luttes incessantes, avec des victoires, certes, surtout dans le monde occidental, mais avec encore bien des zones d'ombres, où beaucoup de femmes demeurent victimes de discriminations et de violences. Comment ont réagi les Églises chrétiennes ? Quelles réponses ont-elles apporté ? Quels regards ont-elles

porté sur les mouvements visant à l'émancipation féminine ? On redécouvre aujourd'hui combien les cinquante premières années du christianisme ont pu comporter de notes d'espoir pour les femmes... Qu'en ont fait les Églises chrétiennes ? Certaines réactions du Magistère romain devant les bouleversements qui ont marqué les rapports hommes-femmes durant les deux derniers siècles ont contribué à faire ressentir le christianisme comme misogyne. Ce qui est abusif. On peut toutefois se poser la question à propos de certaines institutions qu'il a engendrées...

3.

Sexes, genres et genre humain : un itinéraire théologique⁴

par Anne-Marie REIJNEN

Mais d'où vient encore que la masse entière des femmes, ce peuple de même sang que les hommes, ce peuple de sœurs, ait jamais pu être traité en esclave, en race conquise ?⁵

De deux absolus aucun

Le parcours de cette communication passera par trois étapes : sur les genres biologiques (les sexes féminin et masculin) se greffe le « genre » comme construction sociale ; en conclusion on laissera parler, à propos de la vocation, la voix du for intérieur, la conscience comme capacité universelle. Pour le dire autrement : parler de la différenciation sexuelle requiert le va-et-vient entre le particulier (l'expérience spécifique des deux genres) et l'universel (le

⁴ Mes remerciements chaleureux à la Fondation Sedes Sapientiae et à la Faculté de théologie de l'UCL. Ce texte reprend une communication orale. Je remercie Ephrem de ses précieuses remarques.

⁵ Madame NECKER DE SAUSSURE, *Étude de la Vie des Femmes*, Bruxelles, Société belge de librairie, 1838, p. 17.

genre humain unique), universalité caractérisée, ici, par la conscience. De deux absolus aucun : nier toute détermination sexuelle est aussi intenable que d'accorder à la différence sexuelle le pouvoir de déterminer tous les choix des femmes et des hommes. Puisque l'être humain vit en société, la condition « biologique » – ici, la différence sexuelle – est elle-même conditionnée, car la « nature » humaine, c'est toujours déjà de la culture.

Pour structurer ce cheminement, des sexes aux genres et au genre humain, j'ai choisi la triple interrogation anthropologique d'Emmanuel Kant. J'emprunte le questionnaire du sage de Königsberg à la fois pour son ampleur universelle et pour son invitation à chercher des savoirs particuliers. Pour cerner l'énigme, ou mieux le mystère, de ce qu'est l'être humain (« Was ist der Mensch ? »), Kant, en 1781 dans sa *Critique de la Raison pure*, orientait le regard vers trois directions, qui sont aussi trois provinces dans l'encyclopédie des connaissances : que puis-je savoir ? Que dois-je faire ? Que m'est-il permis d'espérer ?

Que pouvons-nous savoir du problème qui nous occupe dans cette série de conférences : qu'est-ce que la différence sexuelle ? Je vous invite d'abord à épuiser totalement la notion de la dualité fondamentale de l'être humain, l'importance d'être congénitalement sexué/e femme ou homme. De manière dialectique il convient ensuite d'épouser la notion de l'unité fondamentale de l'humanité, ce qui marginalise la pertinence de la catégorie du sexué et des genres, comme elle rend inopératoire, par ailleurs, la notion de races. On passera donc d'une approche de type « communautariste », avec ses franges séparatistes, à une approche « unitaire » ou « fédéraliste » (on peine à trouver le terme qui corresponde à Bruxelles dans cette analogie...).

Comment s'en douter : la différence sexuelle comme évidence

S'inquiéter de savoir si la Bible est misogyne suppose que l'on puisse être philogyne ou misogyne. On valide du coup la petite différence, et on perpétue « la belle question », ...

Anthropologies traditionnelles et statut ecclésial de la femme

par Joseph FAMERÉE

Quand on lit les documents, même récents, du magistère romain sur la femme, on est frappé par le poids persistant des anthropologies traditionnelles dans cet enseignement. Je pense tout particulièrement à Augustin et à Thomas d'Aquin, dont on sait l'influence massive sur la pensée chrétienne occidentale, le catholicisme notamment. Certes, le discours officiel de l'Église sur la femme a évolué au cours des dernières décennies, mais, sous des formes plus subtiles, on y retrouve l'androcentrisme fondamental des anthropologies augustinienne et thomasienne. Cet androcentrisme traditionnel, c'est-à-dire une compréhension de l'être humain à partir d'un point de vue masculin censé universel ou englobant, reste, me semble-t-il, la racine la plus profonde, mais aussi parfois la mieux dissimulée, du statut mineur, il faut bien le reconnaître, réservé jusqu'à présent aux femmes dans l'Église catholique tout spécialement. Ce n'est qu'en 1994 que la Congrégation pour le Culte divin, devant la généralisation de la pratique, autorisera les filles à être « enfants de chœur » ou servantes d'autel, selon le jugement prudentiel de l'évêque local⁶ !

Pour identifier les traits principaux de cet androcentrisme latent de l'enseignement catholique officiel, je partirai des visions augustinienne et thomasienne de la femme et analyserai ensuite ce qu'il peut en rester, et sous quelle forme, dans le magistère romain récent, plus particulièrement la Lettre apostolique *Mulieris dignitatem* de Jean-Paul II en 1988 et la *Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde*, publiée en 2004 par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Dans un troisième temps, j'explorerai la corrélation entre cette anthropologie et le statut ecclésial des femmes, notamment leur non-admission à l'ordination sacerdotale. En conclusion, je tracerai quelques perspectives d'une indispensable évolution....

⁶ CONGREGATIO DE CULTU DIVINO ET DISCIPLINA SACRAMENTORUM, *Lettera circolare ai Presidenti delle Conferenze Episcopali sul servizio liturgico dei laici*, 15 mars 1994, dans *Notitiae*, 30, 1994, pp. 333-335 et 346-348.